[Français]

QUESTIONS POSÉES AU CABINET

A l'appel de l'ordre du jour.

M. René Matte (Champlain): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question au très honorable premier ministre. A l'instar du Président des États-Unis, a-t-il envoyé un message de félicitations au Président de la République française relativement à sa décision de ne pas dévaluer le franc?

Le très hon. P.-E. Trudeau (premier minisire): Monsieur l'Orateur, je n'ai pas envoyé de télégramme, mais le Canada a envoyé 100 millions de dollars à la France.

[Traduction]

M. Donald MacInnis (Cape Breton-East Richmond): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au premier ministre. Nous expliquera-t-il la mission entreprise par le leader du gouvernement de l'autre endroit?

Le très hon. P.-E. Trudeau (premier ministre): Expliquer quoi?

M. l'Orateur: A l'ordre. Le député comprend certes que l'Orateur doit rendre une décision à l'égard des questions posées. On voudra bien les formuler avec plus de précision pour qu'il lui soit possible de décider si la question est urgente, si elle revêt une importance nationale et s'il est opportun de la poser.

M. MacInnis: En toute déférence, je vais y renoncer puisque le premier ministre ne sait pas au juste qui dirige le gouvernement.

M. l'Orateur: A l'ordre, s'il vous plaît.

M. Ambrose H. Peddle (Grand Falls-White Bay-Labrador): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au premier ministre. D'après une nouvelle du Globe and Mail d'aujourd'hui, le gouvernement accorde environ \$75,000 à un fabricant pour examiner trois propositions relatives à la modernisation de salles de bain...

Une voix: Pour le Conseil privé. (Applaudissements)

M. l'Orateur: A l'ordre. Le député aurait-il l'obligeance de poser sa question.

déclarée du premier ministre et de son gou- gard de politiques en voie d'élaboration? Ces

de la nation, ne serait-il pas sage qu'ils se tiennent aussi à l'écart des salles de bain de la nation?

M. Donald MacInnis (Cape Breton-East Richmond): Peu importe, en vérité, qui répond à la question, mais je serais très heureux qu'on donne la parole au premier ministre. Il commence à ressembler à un yo-yo.

M. l'Orateur: A l'ordre, s'il vous plaît. Le premier ministre. (Applaudissements)

L'hon. W. G. Dinsdale (Brandon-Souris): Comme la Chambre est bien disposée, on me permettra peut-être de poser une question au ministre des Postes. Dans ses récents propos sur les questions de défense, le ministre parlait-il en tant que candidat au leadership ou se contentait-il de lancer un satellite?

M. l'Orateur: Malgré les bonnes dispositions de la Chambre, le député ne peut poser cette question.

M. Frank Howard (Skeena): Étant donné ce qu'a dit le premier ministre au sujet de la liberté qu'ont les ministres de s'exprimer sur diverses questions, je demanderais au solliciteur général s'il a lu les remarques désobligeantes et blessantes tenues par le premier ministre à son sujet et de nous dire ce qu'il en pense.

M. l'Orateur: A l'ordre.

LE CABINET

LA LIBERTÉ DES MINISTRES D'EXPRIMER LEUR OPINION PERSONNELLE

A l'appel de l'ordre du jour.

M. G. W. Baldwin (Peace River): J'aimerais poser une question au premier ministre. Pourrait-il confirmer à la Chambre qu'il a autorisé les ministres de la Couronne à exprimer leur opinion personnelle, par exemple les ministres qui ont reçu les rapports des compagnies mentionnées par le ministre des Postes, et que cette autorisation est conforme à M. Peddle: ...donc, étant donné l'intention l'attitude adoptée par le gouvernement à l'évernement de se tenir à l'écart des chambres ministres pourraient-ils exprimer librement